

Lundi Finance

SPÉCIAL PRÉVOYANCE

3,5 milliards

SWISS LIFE REPREND ZWEI WEALTH, SPÉCIALISÉ DANS LE CONSEIL EN GESTION DE FORTUNE. Ce dernier gère des actifs à hauteur de 3,5 milliards de francs. Les quelque 30 conseillers de Zwei Wealth seront maintenus, tout comme l'offre et la marque. Le montant de l'opération n'a pas été dévoilé.

NIKLAS ELSER
Nouveau responsable
prévoyance d'AXA Suisse

Le conseil d'administration d'AXA Suisse l'a nommé avec effet au 1er avril 2025. Il succède à Thomas Gerber, qui quitte ses fonctions après treize années chez l'assureur.



11,2 millions

EN FRANCE, 11,2 MILLIONS DE PERSONNES ONT SOUSCRIT UN PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE (PER), outil de la retraite par capitalisation, dont les encours atteignent 118,9 milliards d'euros à fin septembre 2024, contre 113,8 milliards au 30 juin 2024, a indiqué mardi le Ministère de l'économie.

SMI	12 948,60	+1,10%	Dollar/franc	0,8983	↑
			Euro/franc	0,9396	↓
Euro Stoxx 50	5474,85	+0,25%	Euro/dollar	1,0458	↓
			Livre st./franc	1,1344	↓
FTSE 100	8659,37	-0,04%	Baril Brent/dollar	74,43	↓
			Once d'or/dollar	2936	↓

Des caisses de pension trop frileuses?

PLACEMENTS L'année 2024 a souri aux institutions de prévoyance, dont les performances ont dépassé 7%. Mais les rendements et les intérêts versés varient beaucoup selon les caisses. Sont-elles trop prudentes dans leur allocation d'actifs?

ALEXANDRE BEUCHAT

Mille deux cents milliards de francs: les caisses de pension en Suisse gèrent une fortune colossale. L'année passée a été faste pour la branche, portée par le dynamisme des actions étrangères. Selon l'indice d'UBS, les caisses ont réalisé en moyenne une performance de 7,72%. Elles ont ainsi gagné plus de 90 milliards.

L'argent du deuxième pilier est-il bien investi? Les caisses de pension, dont le rôle de troisième cotisant est crucial pour assurer les prestations, pourraient obtenir davantage pour leurs assurés. Elles n'exploitent ni leur capacité de risque ni leur potentiel de rendement, affirme une étude publiée fin janvier par la société de conseil Willis Towers Watson (WTW) sur mandat de l'Asset Management Association Switzerland (AMAS).

Le quart des caisses de pension présentant le plus grand potentiel d'amélioration pourrait étoffer le rendement attendu de 0,84% par an en moyenne. Une telle optimisation augmenterait les prestations de ces caisses de 11,7% par personne assurée sur dix ans. WTW propose trois mesures pour mieux exploiter le potentiel de rendement: la réduction des obligations, la suppression du *home bias*, c'est-à-dire la préférence accordée aux placements en provenance de Suisse, et le développement de placements alternatifs tels que les hedge funds, les infrastructures ou le private equity (capital-investissement).

L'attrait des actions

La capacité de risque inexploitée laisse également apparaître un potentiel de rendement supplémentaire, selon l'étude. Les 25% des caisses de pension qui utilisent le moins leur budget de risque pourraient augmenter leur rendement attendu de 0,95% par an en moyenne. Sur une période de dix ans, les prestations par assuré pourraient ainsi s'accroître de 13,6%. Selon l'AMAS, ce ne sont pas seulement des risques de placement excessifs, mais aussi un comportement trop passif ou conservateur lors de la définition de la stratégie de placement qui peuvent mettre en danger les objectifs de la prévoyance professionnelle.

Les conclusions de l'analyse de l'AMAS n'étonnent guère les spécialistes de la prévoyance. Car ce débat agite la branche depuis longtemps. Régulièrement récompensée du titre de caisse la plus performante de Suisse, la fondation indépendante Profond s'est une nouvelle fois distinguée en réalisant un rendement provisoire de 9,8% en 2024. «Notre stratégie de placement, qui repose fortement sur des valeurs réelles telles que les actions et les biens immobiliers, a une nouvelle fois été très fructueuse», souligne au *Temps* son directeur général Laurent Schlaefli.

La fondation a ainsi décidé de rémunérer les avoirs de ses assurés à 8%, soit nettement au-dessus du taux d'intérêt minimal LPP de 1,25%. «Il n'y a pas de secret, assure-t-il. C'est notre allocation d'actifs qui fait la différence.» Le portefeuille de Profond se compose pour près de moitié d'actions et un peu plus de 20% d'immobilier. Fondée en 1991, l'institution sise à Zurich gère actuellement 15,5 milliards de francs d'actifs et compte près de 90 000 assurés.

Une marge de manœuvre suffisante

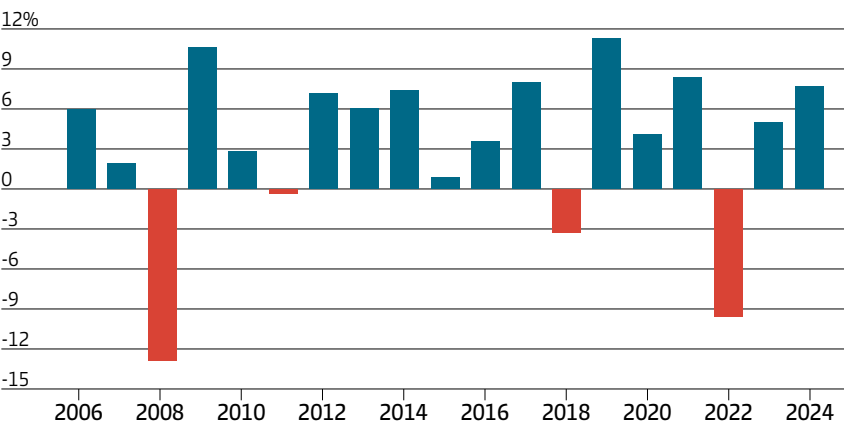
Sur la durée, les actions paient toujours, relève-t-il. De plus, les dividendes sur les actions ont tendance à rester stables, indépendamment de l'évolution du cours boursier. «Les dividendes sont extrêmement importants pour générer du cash-flow et payer les rentes», explique le directeur général de Profond.

A travers les années, la stratégie de la fondation n'a guère changé, même si elle procède régulièrement à des ajustements. «Nous voulons renforcer nos investissements dans les placements alternatifs. Notre ambition est d'atteindre 15% de notre portefeuille d'ici deux à trois ans, en misant principalement sur les infrastructures, les titres liés à une assurance (*insurance-linked securities*) et les dettes privées», détaille Laurent Schlaefli. L'idée est de réduire les obligations et l'immobilier afin d'accroître les placements alternatifs.

«Presque toutes les caisses pourraient opter pour une stratégie plus agressive,

LES ANNÉES NÉGATIVES SONT RARES

Indice UBS. Performance en moyenne annuelle, après déduction des frais



Graphique: abt | Source: UBS

sive, mais elles n'ont pas le courage de le faire», affirme Laurent Schlaefli, qui préside également inter-pension, la fédération des institutions collectives et communes indépendantes. «Les caisses sont trop frileuses. Les conseils de fondation

«Presque toutes les caisses pourraient opter pour une stratégie plus agressive, mais elles n'ont pas le courage de le faire»

LAURENT SCHLAEFLI, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE PROFOND

ne veulent pas prendre de risque, car ils ont peur de devoir rendre des comptes. Ce qui les incite à se baser sur des consultants externes et à opter pour une gestion trop prudente.» A ses yeux, le cadre légal fournit pourtant suffisamment de

marge de manœuvre. «Aucune caisse n'atteint la limite de 50% d'actions», fait-il remarquer avant d'ajouter: «Théoriquement, une caisse de pension devrait être un atout pour l'employeur pour attirer et conserver des collaborateurs».

Dans l'ensemble, les caisses sont suffisamment diversifiées, estime James Mazeau, spécialiste en prévoyance chez UBS. «Mais certaines d'entre elles se limitent à une gestion passive, ce qui restreint les possibilités d'allocation d'actifs, relève-t-il. Au final, cela dépend de la volonté de la caisse. Ce n'est pas toujours le gestionnaire d'actifs qui est en cause, il peut être restreint par le conseil de fondation. Parfois, c'est par méconnaissance ou par crainte.»

Fondateur et président du conseil d'administration du cabinet de conseil en prévoyance PensExpert, Jörg Odermatt renvoie aux très grandes différences qui existent entre les caisses. L'éventail est en effet large entre les caisses d'entreprises, les fondations indépendantes ou les assurances complètes. «Les fondations avec assurance complète garantissent que le taux de couverture est toujours à 100%, mais offrent généralement des rendements qui sont faibles. Ce

modèle a du sens pour une entreprise, mais n'est guère optimal pour les assurés», relève-t-il.

Les fondations collectives et communes peuvent prendre plus de risques, mais doivent surveiller leur degré de couverture. La part des rentiers par rapport aux actifs et l'âge moyen des assurés jouent également un grand rôle dans les stratégies d'investissement. «Une institution qui n'a pas une réserve de l'ordre de 20% ne peut pas se permettre de prendre beaucoup de risques et de choisir plus de 40% d'actions», note Jörg Odermatt. L'expert ajoute: «L'assuré ne peut malheureusement pas choisir sa caisse de pension. Il faut essayer de tirer le maximum de ce système.»

Nécessaire concentration

Les spécialistes de la prévoyance s'accordent sur un point: la Suisse compte encore trop de caisses de pension. «Nous avons plus de 1300 institutions. C'est beaucoup trop, estime James Mazeau. Il faudrait des caisses disposant de la taille critique et qui travaillent de manière plus professionnelle avec des outils plus sophistiqués. Les plus grands perdants de cette situation sont les assurés». L'expert cite l'exemple du fonds suédois AP7, qui gère environ 120 milliards de francs d'actifs avec des frais de gestion de seulement 0,07%.

Certes, le processus de concentration se poursuit, mais à un rythme lent. «C'est très compliqué au niveau administratif de fusionner des caisses. Cela prend plusieurs années», relève Laurent Schlaefli. Autre écueil: les conseils de fondation de nombreuses anciennes caisses d'entreprises aimeraient les liquider, mais personne ne veut les accueillir car elles comptent beaucoup de rentiers et peu d'actifs.

«Est-ce que ça vaut la peine d'investir du temps et de l'argent pour intégrer une caisse avec une structure défavorable? Je dois défendre les intérêts de mes assurés et je n'ai donc aucun intérêt à le faire», explique le directeur général de Profond. En clair, les différences de rendements et de prestations entre les caisses n'ont pas fini de se creuser. ■

PUBLICITÉ

COPRÉ

ENSEMBLE, PRÉPARONS
VOTRE AVENIR

INDÉPENDANCE
FIABILITÉ
TRANSPARENCE
MUNIFICENCE

Votre Fondation de prévoyance — copre@copre.ch — www.copre.ch